

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-408 du 15 Novembre 1984

chargeant le Camarade André ATCHADE,
Ministre du Travail et des Affaires
Sociales de l'intérim du Camarade
Girigissou GADO, Ministre de l'Equipe-
ment et des Transports pour compter du
12 Novembre 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

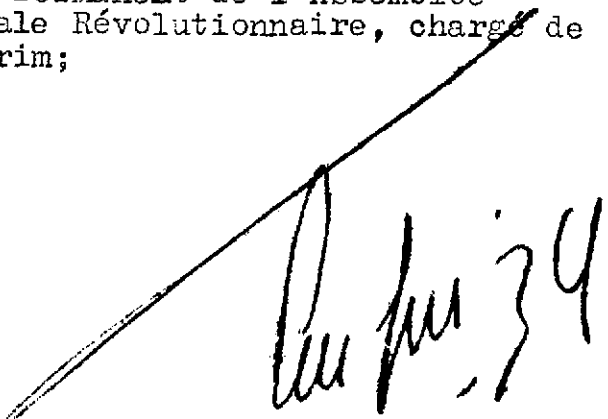
D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 12 Novembre 1984 le Camarade André ATCHADE, Ministre du Travail et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du Ministre de l'Equipement et des Transports pendant l'absence du Camarade Girigissou GADO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 15 Novembre 1984

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National, le Président du
Comité Permanent de l'Assemblée
Nationale Révolutionnaire, chargé de
l'intérim;


Romain VILON-GUEZO.-

Ampliations : PR 6 CC/PRPB 4 ANR 4 SGCEN 4 AUTRES MINISTRES 12 MET-
MTAS 6 CPC 6 SPD 2 PPC 2 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT- ONEPI-
GDE CHAN-3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFESS 6 JORPB 1.-